

Sujet : [INTERNET] OBSERVATION RÉPONSE MÉMOIRE ÉTUDE D IMPACT EN RÉPONSE A L ABATTAGE BOLLEE.

De : Patrick Blanchard

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 04/04/2024 12:38

ETUDE D'IMPACT

Mémoire en réponse suite à l'avis de la MRAE

Notice complémentaire sur l'abattage des arbres d'alignement.

Aménagement des Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole –

Dossier d'enquête publique 23/01/2024

3CL-APA-MOEG-NT-GL-EI-01-0100-A-MER-MRAE-Arbres-alignement-IndB.docx 7/45.

OBSERVATION/ La réponse dans ce document, ci-dessous ; page 7//paragraphe 2.1.1. Simple reprise des arguments contestables et ou incomplets cités dans le mémoire précédant ; pas de nouvelle réponse à apporter au premier avis de la MRAE. Pas d'études d'autres solutions.

Malgré l'absence de lignes supplémentaires, d'extension des horaires de service fausement déclarés, des jours de services eux aussi déjà existants.

Pour mémoire les lignes 4, 5 et 6 démarrent en semaine avant 6h00 du matin et stoppent vers 23h00 (jusqu'à 23h30 pour l'une d'entre elles). Il y a service les week-end et pendant les vacances scolaires.

L'état de santé des arbres ne repose sur aucune analyse indépendante.

D'autres alternatives de circulation, de partage de chaussée, de nouvelles priorités et ou restrictions ne sont pas envisagées.

Pas de services supplémentaires pour les riverains, une perte de confort, ombre, stationnements, lignes de bus actuelles plus fréquentes que le projet promet, Existence aujourd'hui déjà de bandes cyclables où la sécurité peut être améliorée sans abattre 199 arbres adultes et bénéfiques.